

Zeitschrift:	Journal suisse d'apiculture
Herausgeber:	Société romande d'apiculture
Band:	70 (1973)
Heft:	11
Rubrik:	Page du lecteur ; Variétés ; Questions et réponses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il doit tout de même y avoir une raison à cela.
Et nous sommes en droit de connaître cette raison qui restreint notre liberté.

Dès lors, nous posons la question aux responsables de cette législation : « Sur quels critères vous basez-vous pour restreindre l'expansion de l'apiculture belge ? »

Tous les apiculteurs belges exigent une réponse motivée scientifiquement, car ils ont soupé et plus que soupé de ces agressions répétées qui mettent l'apiculture belge en péril.

Il y a quelques années, au temps des « Tridents de la Colère », on a vu, à Bruxelles, un bœuf se promener dans les locaux qui n'étaient pas prévus à cet effet.

Faudra-t-il, pour que l'apiculture soit respectée en Belgique, qu'à leur tour, les apiculteurs se mettent en colère et aillent secouer un essaim d'abeilles au Parlement ?...

H. de Fanzel.

PAGE DU LECTEUR

APPRENTISSAGE DE L'APICULTURE

Maintenant que tous nos peuples merveilleux d'abeilles sont prêts à affronter les intempéries, il nous reste parfois quelques instants où nous pouvons rêver à ce que furent nos expériences plus ou moins heureuses. Bien que je sois encore un jeune apiculteur, je vais essayer de vous conter certaines petites aventures, vécues ou entendues au sujet des abeilles.

Certains d'entre vous en connaissent de bien meilleures, j'en suis sûr. Alors pourquoi ne pas les écrire vous aussi ?

Mes débuts « sérieux » en apiculture remontent au temps où j'avais dix ans. Le lundi matin, en classe, mes professeurs et camarades étaient fort souvent effrayés de voir assis au premier rang un élève qui tantôt avait les yeux complètement cachés, tantôt la tête boursouflée ou le nez fortement enflé et rouge.

Tout cela démontrait que mon intérêt pour l'apiculture était bien plus grand que celui que j'éprouvais pour les affaires scolaires. Au printemps, j'avais acheté une belle ruche peuplée et une autre vide. Mes deux ruches furent transportées dans un endroit éloigné de 2 km. de chez moi. Je me rendais fréquemment auprès de mes abeilles pour les observer. La saison s'annonçait bonne, ma colonie devenait très forte. Peut-être me donnerait-elle un essaim ?

Un après-midi orageux du mois de mai, je me dirigeai vers l'emplacement de mon rucher. L'air était lourd, j'étais essoufflé. Au premier coup d'œil, je remarque que ma seconde ruche est habitée. En toute hâte, je m'empresse de retourner à la maison pour y chercher des cires gaufrées. Je me vante déjà : ça y est, un essaim ! C'est merveilleux, je vais pouvoir m'en occuper. 2 km. pour aller, 2 km. pour revenir, il va falloir agir vite car l'orage approche. Me voici auprès de ma ruche, le chapiteau est soulevé et la première planchette enlevée. C'est un instant heureux. Je retiens mon souffle. Oui, mon premier essaim était un misérable petit nid de guêpes, collé sous la planche du milieu. Au repas du soir, il y eut quelques sourires ...

A. Andrey.

Variétés

JOURNÉE APICOLE DU COMPTOIR DE MARTIGNY, LE 6 OCTOBRE 1973

Depuis quelques années, le Comité d'organisation du Comptoir inscrit à son programme une journée apicole. Celle-ci coïncide toujours avec la journée de l'amitié rhodanienne. Ainsi le cortège qui la glorifie est un symbole de l'union des apiculteurs dans une même passion, un même amour des abeilles.

L'âme de cette journée apicole, devenue maintenant annuelle, est notre commissaire cantonal, M. Amédée Richard, qui se dévoue sans compter pour mieux faire connaître les secrets de l'apiculture et qui n'est peut-être pas toujours bien compris.

La matinée de la réunion de cette année était réservée aux délibérations du Comité de la Fédération, puis de celles des moniteurs en élevage.

Avant le début de la séance de l'après-midi, les participants purent admirer la richesse des costumes des cantons riverains du Rhône et leur vivant folklore.

A 15 heures très précises, M. Richard présenta à un auditoire de 250 personnes le conférencier du jour, M. GOETZ, président de la Fédération des sociétés d'apiculture du Bas-Rhin et du rucher du Cheminot, vice-président de la Fédération nationale de l'Organisation sanitaire apicole de France, directeur du **centre de sélection**. Parmi les participants, nous avons reconnu M. le Dr Brunner, vétérinaire cantonal, MM. Léchaire, président de la Fédé-

ration vaudoise, Goy, président de la section de Lausanne, ainsi que nos éminents collègues Mages, de Lausanne, et Roussy, d'Aigle. Le Val d'Aoste était représenté par son président M. Migliéri.

Il ne nous est pas possible ici de faire un compte rendu complet de l'exposé de M. Goetz. Il traita avec une compétence inégalée la sélection de l'abeille, son utilité et la nécessité de faire comprendre aux apiculteurs le rôle primordial qu'elle joue dans l'exploitation de leur rucher. Il insista également particulièrement sur les places de fécondation et la nécessité d'être extrêmement strict dans leur surveillance, un seul bourdon étranger pouvant détruire le travail sélectif de plusieurs années de recherches. Il démontra le rôle que jouent les nourrices dans l'élevage de la reine et recommanda chaudement l'utilisation d'une colonie populeuse et saine pour l'élevage de cette dernière.

Il est impossible de reproduire fidèlement toute la richesse de l'exposé de M. Goetz. Disons simplement, et cela est fort rare, que personne ne s'est ennuyé et n'a eu l'impression d'avoir perdu son temps. Chacun a pu se rendre compte, sur un point ou un autre, de son ignorance en la matière, mais aussi des possibilités qu'offre une apiculture rationnelle et scientifique.

C'est avec un immense plaisir et un vif intérêt que nous reverrons M. Goetz parmi nous et d'avance nous lui disons un grand merci pour tout ce qu'il a fait pour l'apiculture.

Adé.

P.S. Dans notre article sur « La sélection » paru dans le N° 10 du Bulletin, nous avons, par erreur, indiqué pour la station de fécondation une distance d'éloignement de 5 km. des ruchers existants alors qu'elle est effectivement de 7,5 km.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question N° 8 : Est-il exact que les abeilles de la race commune peuvent varier de caractère et d'agressivité d'un pays à un autre (ex. France, Angleterre, Suisse) ?

Qu'en est-il pour ce qui concerne d'autres races d'abeilles ?

Question N° 9 : Existe-t-il en Suisse ou ailleurs des collections de races d'abeilles comportant des reines, des ouvrières et des mâles ? Cas échéant où peut-on admirer de telles collections ?

F. Zuber.